

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 12 février 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 5, 6 et 7 février 2018

2018 R8 Désignation des représentants de la Ville de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de la Société d'économie mixte d'aménagement de l'est de Paris (SEMAEST).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 23 janvier 2018, et son additif ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de la Société d'économie mixte d'aménagement de l'est de Paris (SEMAEST) (Conseil d'Administration).

1 titulaire, en remplacement de Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, démissionnaire, désignée lors de la séance des 16 et 17 juin 2014.

- Mme Alexandra CORDEBARD

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO